

SOMMAIRE

1 - Les résultats de l'exercice 2010	page 3
1.1 – Les résultats budgétaires de clôture (mouvements réels et d'ordre)	
1.2 – Les résultats budgétaires en mouvements réels	
1.3 – Les résultats budgétaires développés	
1.4 – Des ratios d'épargne en nette amélioration	
2 – Evolution détaillée des recettes et dépenses de fonctionnement	page 7
2.1 – Evolution des recettes	
2.2 – Evolution des dépenses	
3 – Evolution détaillée des recettes et dépenses d'investissement	page 18
3.1 – Evolution des recettes	
3.2 – Evolution des dépenses	
4 - La gestion de la dette	page 22
4.1 - La dette propre	
4.2 - L'endettement à court terme et la dette garantie	

CONCLUSION

ANNEXE

comptes administratifs des budgets annexes

Compte Administratif 2010

Analyse de la situation budgétaire et financière

Cher(e) Collègue,

J'ai l'honneur de vous adresser, les divers documents concernant le **compte administratif de l'exercice 2010**.

Le compte administratif regroupe toutes les opérations de l'exercice prévues au budget primitif de l'année précédente, et les décisions modificatives, qui ont été autorisées préalablement par le Conseil Municipal.

Il permet en outre d'analyser, le taux de réalisation des postes budgétaires de dépenses et l'encaissement des recettes prévues au budget de la Ville comparé aux prévisions.

Véritable bilan de l'exercice écoulé, il fait ressortir en dépenses, comme en recettes, le montant des **opérations réellement effectuées**.

Ayant la même structure que les budgets prévisionnels (budget primitif, budget supplémentaire, décisions modificatives), il comporte les opérations du budget principal et des budgets annexes **du Hangar 23 et des locations immobilières aménagées assujetties à la taxe sur la valeur ajoutée (TVA)**.

La situation financière de la Ville à la clôture de l'exercice résulte de la différence entre les recettes et les dépenses effectuées au cours de l'année 2010 : il s'agit du **résultat brut** de l'exercice, lequel traduit les données financières spécifiques de l'exercice. L'adjonction au résultat brut des **résultats de l'exercice antérieur** (soldes de clôture au 31 décembre 2009), constitue le **résultat de clôture cumulé, lequel donne la mesure exacte de la situation financière globale de la Ville à chaque fin d'exercice**.

Le compte administratif constitue donc l'arrêté des comptes à la clôture de l'exercice.

1 - Les résultats de l'exercice 2010

1.1 - Les résultats budgétaires de clôture (mouvements réels et d'ordre)

Les résultats bruts du compte administratif 2010 concernant le budget principal (hors résultat antérieur et hors restes à réaliser d'investissement) dégagent **les résultats bruts** (opérations d'ordre comprises) suivants :

	2006	2007	2008
Fonctionnement	+ 6.993.065,29	+ 5.123.456,30	+ 2.597.027,74
Investissement	- 13.393.398,61	- 2.993.973,83	- 9.895.478,05
TOTAL	- 6.400.333,22	+ 2.129.482,47	-7.298.450,31

	2009	2010
Fonctionnement	+ 24.385.405,60	+ 18.119.001,49
Investissement	- 15.681.817,37	- 15.803.823,61
TOTAL	+ 8.703.588,23	+ 2.315.177,88

Compte tenu des résultats antérieurs, les résultats de l'exercice s'expriment de la manière suivante (opérations d'ordre comprises) :

	2006	2007	2008
Fonctionnement	+ 8.993.065,29	+ 6.123.456,30	+ 4.597.027,74
Investissement	- 3.444.209,57	+ 1.554.881,89	- 4.217.139,86
TOTAL	+ 5.548.855,72	+ 7.678.338,19	+ 379.887,88

	2009	2010
Fonctionnement	+ 24.765.293,48	+ 19.686.453,49
Investissement	- 15.681.817,37	- 8.287.799,50
TOTAL	+ 9.083.476,11	+ 11.398.653,99

Le résultat de clôture 2010 s'établit en conséquence à + 11.398.653,99 €.

En terme de **résultats nets**, c'est-à-dire après la prise en compte des restes à réaliser, lesquels vont conditionner les disponibilités de la décision modificative n°1 (budget supplémentaire ou décision modificative n°1 du budget 2011) la situation du compte administratif 2010 s'établit ainsi :

	2006	2007	2008
Fonctionnement	+ 9.415.551,06	+ 5.642.160,30	+ 4.347.027,74
Investissement	+ 400.091,58	+ 4.634.355,40	- 580.917,25
TOTAL	+ 9.815.642,64	+ 10.276.515,70	+ 3.766.110,49
	2009	2010	
Fonctionnement	24.765.293,48	+ 19.686.453,49	
Investissement	- 15.681.817,37	- 5.463.599,50	
TOTAL	+ 9.083.476,11	+ 14.222.853,99	

1.2 - Les résultats budgétaires en mouvements réels

En ce qui concerne les résultats par section, l'évolution des **mouvements réels budgétaires** tels qu'ils sont constatés au compte administratif du budget principal, se présente ainsi (hors reports de résultats antérieurs) :

EN EUROS	2006	2007	2008	2009	2010
FUNCTIONNEMENT					
Recettes	150 735 469	161 511 333	156 930 972	176 660 156	182 738 775
Dépenses	131 477 166	139 363 057	143 690 037	139 627 425	147 807 448
Solde	+ 19 258 303	+ 22 148 276	+ 13 240 935	+ 37 032 731	+ 34 931 327
INVESTISSEMENT					
Recettes	29 311 667	43 569 174	38 780 451	45 676 701	35 703 435
Dépenses	54 970 304	63 587 968	59 319 837	74 005 844	68 319 584
Solde	- 25 658 636	- 20 069 159	- 20 539 386	- 28 329 143	- 32 616 149
SOLDE GENERAL	- 6 400 333	+ 2 129 482	- 7 298 451	+ 8 703 588	+ 2 315 178

Les informations sont celles figurant dans les documents budgétaires établis conformément à l'instruction budgétaire et comptable M14.

Le résumé des masses budgétaires calculé chaque année et annexé au présent rapport permet de dégager les évolutions des différents postes comptables mais aussi d'interpréter de façon pertinente les soldes de gestion (épargnes de gestion, brute et nette).

Afin d'assurer la conformité du calcul de la capacité d'autofinancement au regard de l'instruction M14 (version du 01/01/2006), les produits de cession d'actifs (article 775) sont comptabilisés comme une ressource de la section d'investissement (chapitre 024 du budget).

Le présent document retrace les principales évolutions constatées au compte administratif 2010 mais aussi au cours des dernières années.

1.3 - Les résultats budgétaires développés (ordres, réels et résultats antérieurs reportés)

En résumé, l'exercice 2010 du budget principal fait apparaître les résultats suivants.

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
MOUVEMENTS REELS	
Dépenses réelles de fonctionnement	147 807 448,39
Recettes réelles de fonctionnement	182 738 774,82
SOUS TOTAL	+ 34 931 326,43
MOUVEMENTS D'ORDRE	
Dépenses d'ordre de fonctionnement	19 390 150,97
Recettes d'ordre de fonctionnement	2 577 826,03
SOUS TOTAL	- 16 812 324,94
Excédent sur l'exercice 2010	+ 18 119 001,49
Excédent antérieur reporté	1 567 452,00
Résultat de la section de fonctionnement 2010	19 686 453,49
SECTION D'INVESTISSEMENT	
MOUVEMENTS REELS	
Dépenses réelles d'investissement	68 319 584,00
Recettes réelles d'investissement	35 703 435,45
SOUS TOTAL	- 32 616 148,55
MOUVEMENTS D'ORDRE	
Dépenses d'ordre d'investissement	5 920 971,53
Recettes d'ordre d'investissement	22 733 296,47
SOUS TOTAL	16 812 324,94
MOUVEMENTS NEUTRES (OCLT, refinancement de la dette)	
Dépenses	19 438 520,25
Recettes	19 438 520,25
Déficit sur l'exercice 2010	- 15 803 823,61
RESULTATS ANTERIEURS REPORTEES	
Résultat d'investissement reporté 2009	- 15 681 817,37
Affectation en investissement d'une partie de L'excédent en fonctionnement 2009	23 197 841,48
TOTAL	7 516 024,11
Résultat global de la section d'investissement 2010	- 8 287 799,50
Résultat global de l'exercice 2010 (hors restes à réaliser)	11 398 653,99

Au 31 décembre 2010, le résultat de clôture de la section de fonctionnement présente un excédent de **+ 19 686 453,49 €**.

La section d'investissement présente un résultat de clôture de **- 8 287 799,50 €**

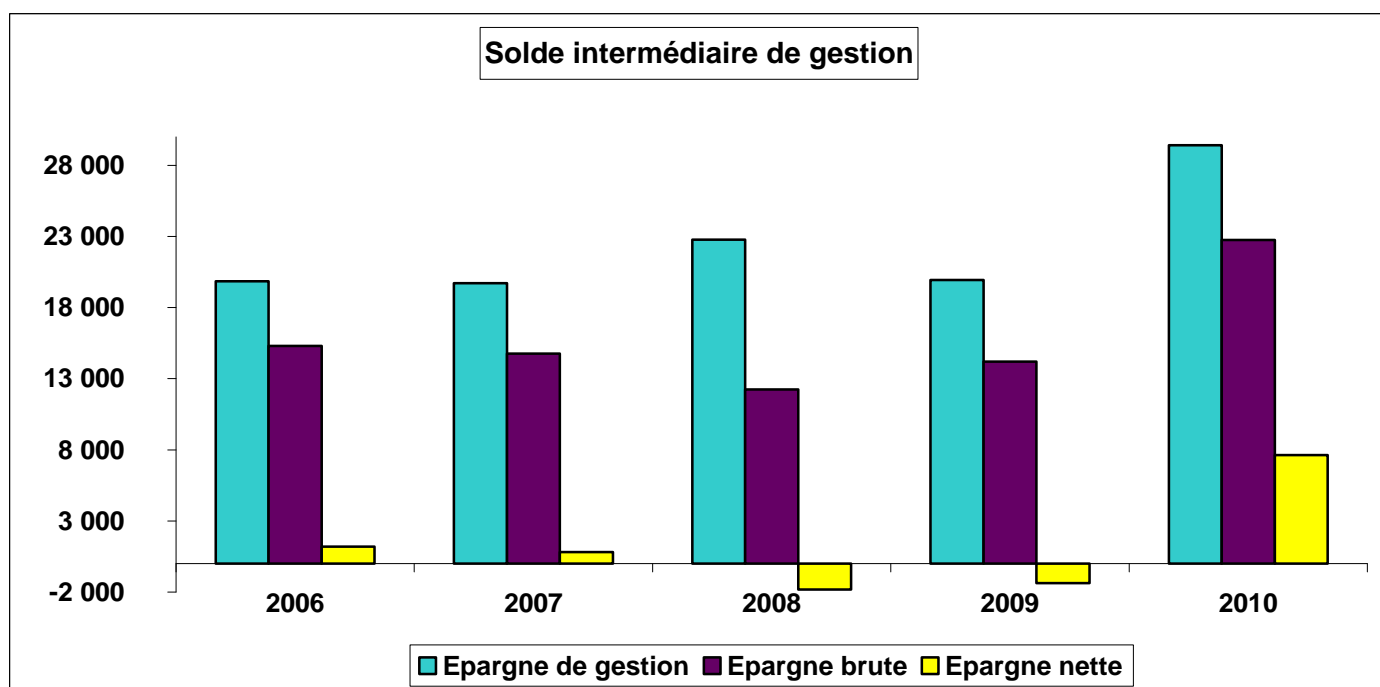
Au total, comme indiqué plus haut, le **résultat brut de clôture** de la situation financière cumulée s'élève à **+ 11 398 653,99 €**, hors restes à réaliser.

1.4 - Des ratios d'épargne en nette amélioration

L'épargne brute correspond à la différence entre les recettes et les dépenses réelles de fonctionnement, elle constitue une composante de l'autofinancement susceptible d'être affectée à la section d'investissement pour financer le remboursement en capital de la dette et éventuellement les autres dépenses d'investissement.

Lors de la prévision budgétaire, l'exercice consiste à définir un juste équilibre entre le niveau de ressources fiscales permettant notamment la constitution d'une épargne brute et le montant prévisionnel des emprunts inscrits au budget. Les dépenses d'investissement sont en effet financées par différents moyens : l'épargne brute, les ressources issues d'emprunts et les autres ressources propres à la section d'investissement.

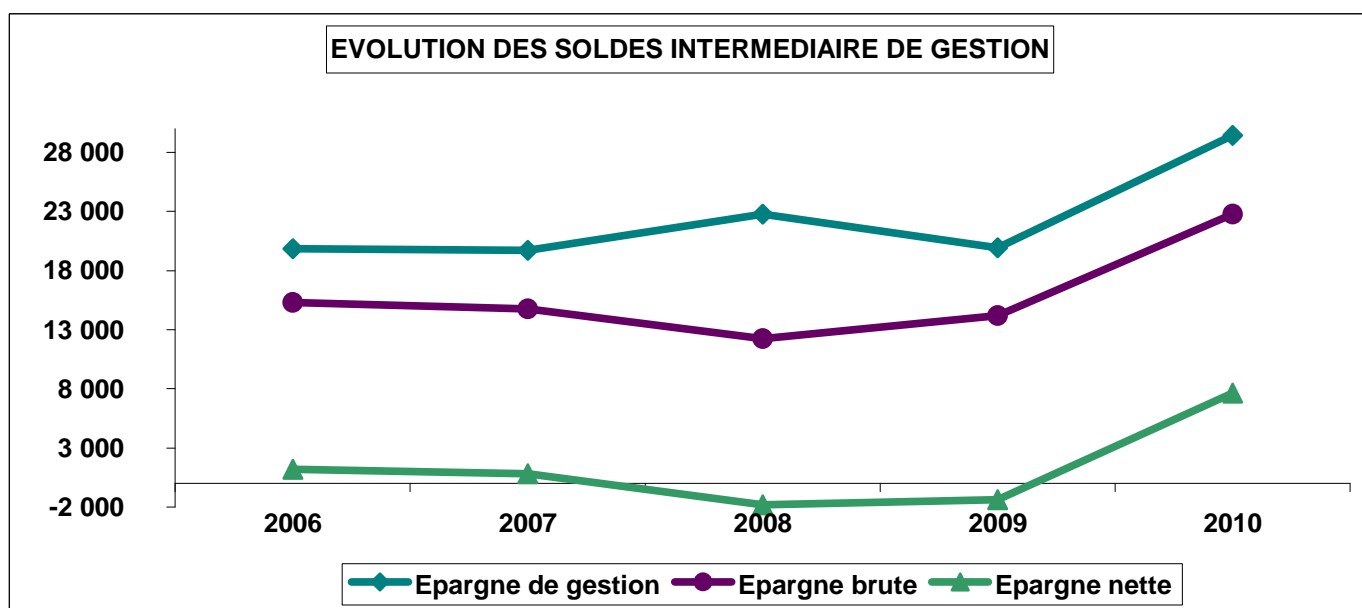
Cet arbitrage doit permettre de maintenir un niveau de ratio de désendettement cohérent par rapport aux capacités financières de la ville de Rouen. Le ratio de désendettement correspond au rapport entre l'épargne brute annuelle et l'encours total de la dette, il se mesure en années. Ainsi, le seuil d'alerte communément admis est de 15 ans. Depuis 2008, la ville s'efforce de contenir son niveau d'endettement en maîtrisant ses dépenses: le ratio est ainsi passé de 13,26 ans en 2008 à 7,75 ans en 2010. L'orientation inquiétante d'un endettement non maîtrisé soulignée lors de l'audit des finances de la collectivité en 2008 a ainsi été stoppée en 2009 et inversée en 2010. Ces résultats devraient permettre, sous réserve de l'évolution des emprunts toxiques encore possédés par la Ville, d'assurer la phase d'accélération de la réalisation des projets du mandat compte tenu de la restauration de la capacité financière de la ville. La démarche plan pluriannuel de fonctionnement engagée doit également concourir à concilier amélioration de notre autofinancement et ambition du projet municipal tout autant que faire face aux difficultés annoncées liées à la baisse des dotations de l'Etat.



Version M14 après le 1er janvier 2006	CA 2007	CA 2008	CA 2009	CA 2010
Dépenses réelles de fonctionnement*	139 363	143 690	139 627	147 807
Recettes réelles de fonctionnement (hors cessions d'actifs)*	154 126	155 937	153 823	170 589
Epargne de gestion**	1 970	22 773	19 937	29 423
Epargne brute	14 763	12 247	14 196	22 759
Epargne nette	817	- 1 818	- 1 381	7 642

* Compte tenu des opérations liées à Normandie Impressionniste

** Hors intérêt dette propre



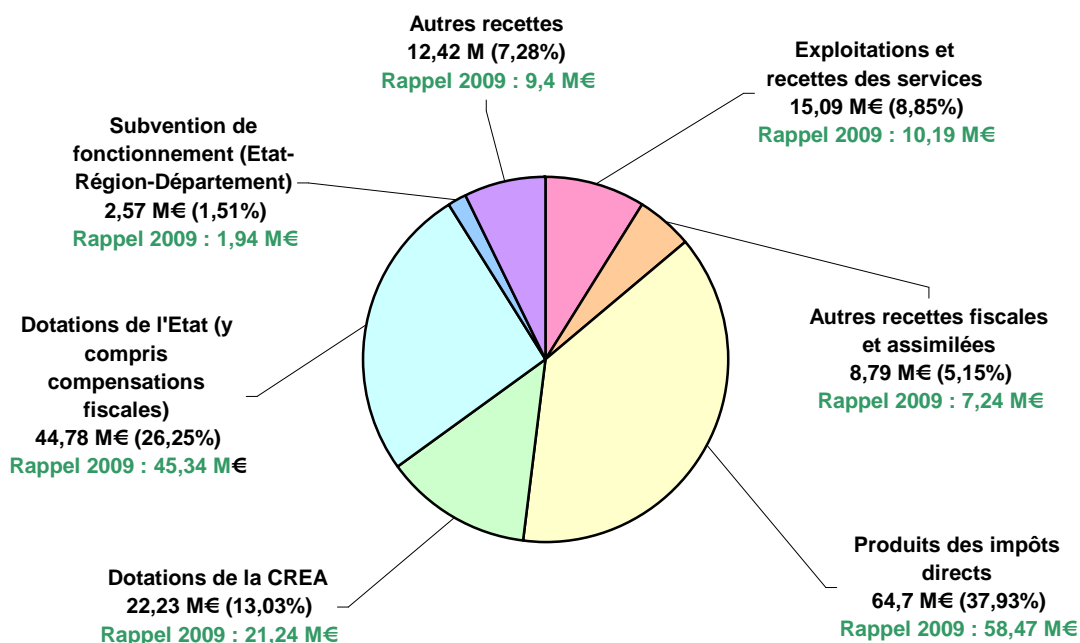
Le graphique fait apparaître une amélioration marquée de l'épargne. L'amélioration du ratio d'épargne nette d'environ **9 M€** résulte pour l'essentiel d'un accroissement des recettes fiscales (impôts ménage, droits de mutation) et d'un effort constant de maîtrise des dépenses de fonctionnement, alors même que les dotations de l'Etat connaissent une baisse significative.

2 – Evolution détaillée des recettes et des dépenses de fonctionnement

2.1 – Evolution des recettes

	2007	2008	Evolution 2007/2008	2009	Evolution 2008/2009	2010	Evolution 2009/2010
Recettes réelles de fonctionnement (hors cessions d'actifs)	154 126 116 €	155 937 306 €	+1,18%	153 823 167 €	-1,36%	170 588 599 €	+10,89%
Recettes réelles de fonctionnement (y compris cessions d'actifs)	161 511 333 €	156 930 972 €	-2,84%	176 660 156 €	+12,57%	182 738 774 €	+ 3,44%

**REPARTITION DES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT
(hors recettes de cessions d'actifs)**



Ce schéma confirme la tendance à la baisse de la part des dotations de l'Etat dans les recettes réelles de fonctionnement de la ville : de **29,49 %** en 2009 à **26,25 %** en 2010.

Structures des principales recettes de fonctionnement dans le total des recettes réelles (hors recettes de cessions d'actifs) 2006 - 2010

	2006	2007	2008	2009	2010
Impôts directs locaux	36,43 %	35,50 %	36,12 %	38,01 %	37,93%
Dotations de la CREA	14,45 %	14,02 %	14,09 %	13,81 %	13,03%
Dotations de l'Etat (y compris compensations fiscales)	30,83 %	29,50 %	29,38 %	29,49 %	26,25%
Recettes autres (1)	17,99 %	20,98 %	20,41 %	18,69 %	22,79%

- (1) Les « autres recettes » se composent des recettes exceptionnelles, des subventions de fonctionnement et des recettes des services.
 (2) Hors cession d'actifs conformément à la M14, version après le 01/01/2006

2.1.1 - Les dotations de l'Etat : 44,78 M€

Ce poste récapitule l'ensemble des concours financiers de l'Etat au profit de la Ville de Rouen. Il se décompose de la manière suivante :

- les dotations de l'Etat hors compensations fiscales pour **41,78 M€**

- les compensations fiscales liées à des exonérations décidées par le législateur, sur la taxe d'habitation, et sur les taxes foncières bâties et non bâties pour **3 M€**

Il a évolué de la façon suivante : CA06/CA07 = +0,47% ; CA07/CA08 = +0,74% et CA08/CA09 = - 0,97% ; CA09/CA10 : - 1,28%. Au sein de ce poste, la dotation forfaitaire représente **85,73 % (85,49 % en 2009 et 84,99 % en 2008)**.

Les compensations fiscales décidées par la loi au titre de la taxe d'habitation et du foncier bâti ainsi que les abattements de base de taxe professionnelle conservés par Rouen représentent **3 M€** : elles sont relativement stables par rapport à 2009 (**3,11 M€**).

2.1.2 - Les dotations de la CREA : 22,23 M€

Depuis sa création, la CAR (Communauté d'Agglomération de Rouen) devenue la CREA verse à la ville de Rouen deux types de dotations : une attribution de compensation **et** une dotation de solidarité communautaire.

	2006	2007	2008	2009	2010
Dotation de Solidarité Communautaire	2 819 826,00	3 241 311,00	3 656 054,00	3 692 124,00	1 117 789,00
Attribution de Compensation	18 395 206,00	18 355 786,00	18 316 368,00	17 548 508,00	21 111 347,99
TOTAL	21 215 032,00	21 597 097,00	21 972 422,00	21 240 632,00	22 229 136,99

Le passage à la CREA a modifié la répartition des dotations. La dotation de solidarité communautaire de 2009 a été intégrée à l'attribution de compensation qui passe ainsi de **17,55 M€** à **21,11 M€** en 2010. La nouvelle dotation de solidarité communautaire provient des conséquences du nouveau périmètre de la CREA et s'élève à environ **1,1 M€** pour 2010.

2.1.3 - Le produit des impôts directs : 64,7 M€

Le produit des impôts directs correspond aux impôts ménages (taxe d'habitation et taxes sur le foncier bâti et non bâti). Il s'élève en 2010 (y compris rôles supplémentaires) à **64,7 M€**. La progression de ce produit fiscal résulte d'une part de l'augmentation globale de 8% des taux d'imposition et d'autre part de l'évolution des bases de l'ordre de **2,37 %**.

Evolution des bases définitives depuis 2006 (en millions d'euros)

En M€	2006	%	2007	%	2008	%	2009	%	2010	%
Taxe d'habitation	125,34	2,53%	127,73	1,90%	133,75	4,71%	139,83	4,54%	142,8	2,12%
Taxe foncière bâti	133,60	2,61%	136,41	2,10%	139,64	2,37%	143,92	3,06%	147,70	2,62%
Taxe foncière non bâti	0,23	6,13%	0,24	4,72%	0,24	- 0,80%	0,24	- 0,14%	0,22	- 0,08%
TOTAL	259,17	2,57%	264,38	2,01%	273,64	3,50%	283,99	3,47%	290,72	2,37%

Au total, les bases ont été caractérisées par une croissance de **2,37 %** entre 2009 et 2010. Cette évolution en baisse par rapport à 2009 s'explique principalement par la faible revalorisation législative opérée pour l'année 2010 (**1,6 %** par rapport à **2,5 %** en 2009) compte tenu des prévisions d'inflation en nette diminution.

Evolution des bases définitives de la ville de Rouen entre 2006 et 2010

	2006	2007	2008	2009	2010
Taxe d'habitation	+ 2,5 %	+ 1,9 %	+ 4,71 %	+ 4,54 %	+ 2,12 %
Taxe foncière	+ 2,6 %	+ 2,1 %	+ 2,37 %	+ 3,06 %	+ 2,62 %
Taxe sur le foncier non bâti	+ 6,1 %	+ 4,72 %	- 0,8 %	- 0,14 %	- 0,08 %

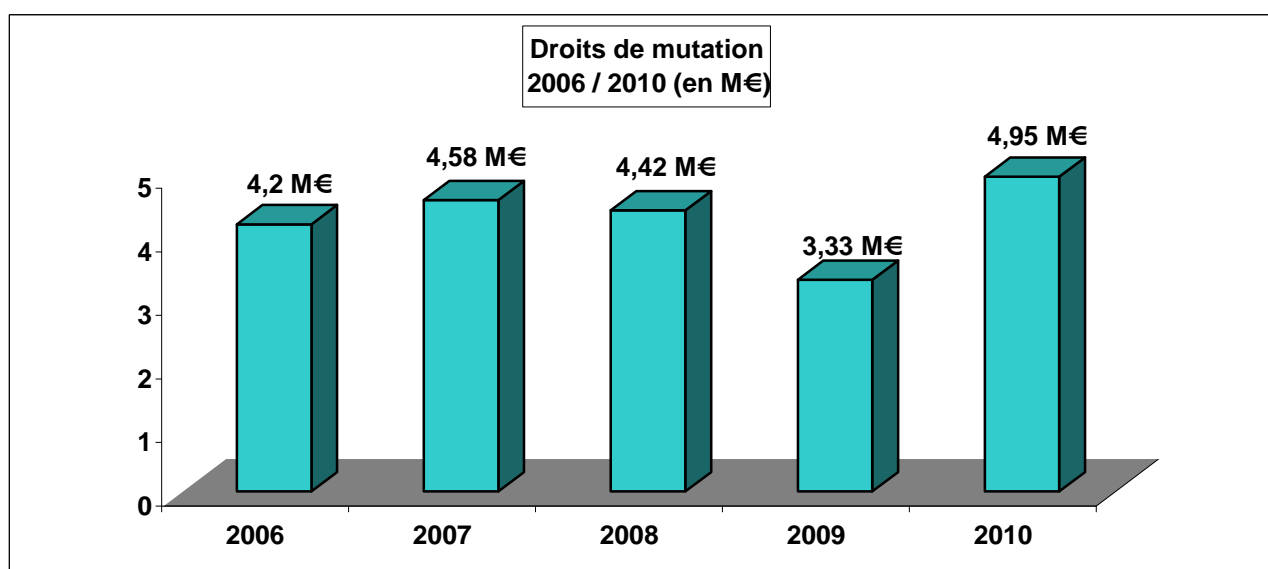
L'évolution positive des bases reflète la dynamique urbaine de Rouen.

2.1.4 - Les autres recettes fiscales ou assimilées: 8,79 M€

Il s'agit des droits de mutation, de différentes taxes perçues au profit de la ville comme la taxe sur l'électricité (2 081 588 €), ou la taxe locale sur la publicité extérieure (258 338 €).

Les droits de mutation : 4,95 M€

Les droits de mutation connaissent une croissance importante en 2010, du fait de la reprise du marché immobilier après une année particulièrement difficile en 2009. Ils ont ainsi augmenté de 1,62 M€ en un an. Ce niveau, jamais atteint jusqu'alors, constitue un pic résultant de l'effet rattrapage par rapport à l'année passée. Il devrait plutôt redescendre et se stabiliser en 2011 au niveau des années 2007/2008 si la conjoncture économique se maintient.



La taxe locale sur la publicité extérieure : 0,25 M€

L'année 2010 a constitué la première année de mise en œuvre de la taxe locale sur la publicité extérieure créée par la loi du 4 août 2008 de modernisation de l'économie. Il s'agit de la première taxe, au sens juridique et fiscal du terme, dont la gestion incombe totalement à la ville, du recensement des redevables à la taxation d'office. Au titre de l'année 2010, environ 191 000 € ont été perçus pour 1445 redevables, soit au-delà de la prévision budgétaire prudente établie en 2009 (60 000 €).

2.1.5 - Exploitations et recettes diverses des services : 15,09 M€

Ce poste connaît une très forte augmentation par rapport à 2009 (10,19M€) soit +4,9 M€. Elle résulte principalement de deux éléments :

- une hausse importante des redevances et droits des services à caractère culturel : +1,5 M€ par rapport à 2009 due principalement à l'organisation de l'exposition Normandie Impressionniste

- l'intégration à ce poste des recettes tirées des parkings après leur reprise en régie : + 2,5 M€

On peut noter également un montant de droits de stationnement (1,78 M€) supérieur à l'année 2009 (1,5 M€) mais qui reste inférieur aux niveaux des années 2003 et 2004 (2,06 M€).

2.1.6 - Les subventions de fonctionnement : 2,57 M€

Ce poste recense les subventions versées **par l'Etat** (participation au fonctionnement de l'Ecole Régionale des Beaux Arts et du Conservatoire à Rayonnement Régional de Rouen), **par la Région** (participation au fonctionnement des gymnases, des stades et des piscines) et **du Département** (fonctionnement du Conservatoire, aide en faveur de la jeunesse avec l'opération tickets sports,...). La progression du montant de ces dotations (636 790 €) par rapport à 2009 s'explique notamment par un soutien renforcé de la Région sur les Nuits impressionnistes.

2.1.7 - Les autres recettes : 12,42 M€

Ce poste budgétaire se décompose en plusieurs grandes masses distinctes. En particulier, les recettes issues des revenus des immeubles (1,64 M€) sont en hausse par rapport à 2009 : + 225 000 €

Mais la principale variation de ce poste en très forte hausse par rapport à 2009 (+ 3,02 M€) tient essentiellement à deux éléments de nature exceptionnelle pour 2010 :

- le versement de la subvention de l'association Normandie Impressionniste à hauteur de 1,9M€
- le versement d'une recette supplémentaire de la caisse d'allocations familiales (CAF) au titre d'un appel de subvention non versée pour l'année 2009 d'un montant de 971 000 €.

2.2 – Evolution des dépenses

Evolution des taux de réalisation des dépenses réelles de fonctionnement

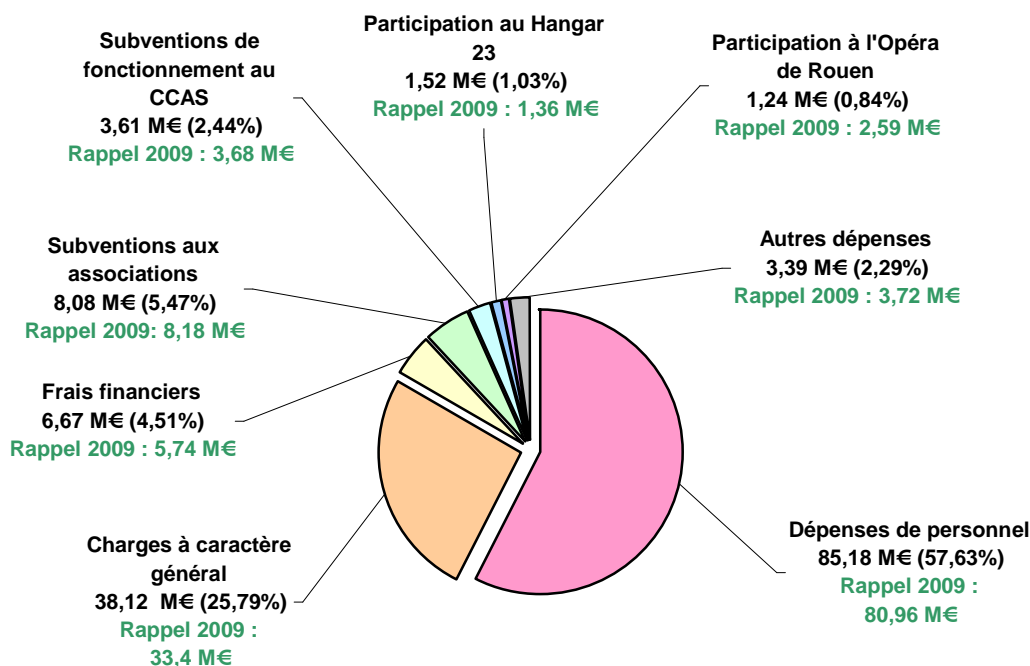
	2006	2007	2008	2009	2010
Crédits ouverts	135,59	142,88	147,49	144,48	157,18
Montants mandatés	131,48	139,36	143,69	139,62	147,81
Taux de réalisation	96,97%	97,51%	97,42%	96,63%	94,04%

Le tableau ci-dessus indique qu'en 2010 le taux d'exécution se maintient à un niveau équivalent à celui constaté les années antérieures.

	2007	2008	Evolution 2007/2008	2009	Evolution 2008/2009	2010	Evolution 2009/2010
Dépenses réelles de fonctionnement	139 363 057 €	143 690 037 €	+ 3,10 %	139 627 425 €	- 2,83 %	147 807 448 €	+ 5,86 %

Les dépenses réelles de fonctionnement passent de 139 627 425 € en 2009 à 147 807 448€ en 2010 soit + 5,86 % (+ 3,90 % hors événement Normandie Impressionniste dont le montant des dépenses de fonctionnement s'est élevé à 2 600 830 €)

**REPARTITION DES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT
(hors subventions d'équipement versées)**



2.2.1 - Des charges de personnel maîtrisées au regard d'une activité croissante

Les charges de personnel ont représenté **57.6%** des dépenses réelles de fonctionnement. Ces dépenses augmentent de **+ 3.96%** par rapport à 2009 si l'on déduit les dépenses exceptionnelles liées à la mise en œuvre de Normandie Impressionniste.

Nature de la dépense (avec Normandie Impressionniste)	CA 2009	CA 2010	DELTA	%
Rémunération Personnels Titulaires	36 539 949	38 077 925	1 537 976	4,21%
Rémunération Personnels Non Titulaires et Non Mensuels	8 979 420	9 765 002	785 582	8,75%
Prime de service Titulaires	4 711 675	4 886 594	174 919	3,71%
Primes complémentaires titulaires	2 123 899	2 178 228	54 329	2,56%
Heures supplémentaires Titulaires	887 494	1 121 602	234 108	26,38%
Heures supplémentaires Non Titulaires	83 450	126 090	42 640	51,10%
Cotisations URSSAF	8 950 123	9 466 042	515 919	5,76%
Cotisations Caisses de retraites	11 128 132	11 654 453	526 321	4,73%
Autres charges	2 182 374	2 539 020	356 645	16,34%
Divers	5 373 461	5 362 881	- 10 581	- 0,20%
TOTAL	80 959 977	85 177 836	4 217 859	5,21%

TOTAL hors Normandie Impressionniste	80 959 977	84 168 795	3 208 818	3,96%
---	-------------------	-------------------	------------------	--------------

Dépense Normandie Impressionniste

Rémunération Personnels Non Titulaires et Non Mensuels	931 051
Heures supplémentaires	77 991
TOTAL	1 009 042

En effet, l'exposition Normandie Impressionniste, ainsi que les manifestations liées, ont généré des dépenses supplémentaires en matière de charge de personnel, soit pour des opérations d'animation et de valorisation de cet évènement (conférenciers **118 000 €**), pour la rémunération de personnels non titulaires et non mensuels (**812 000 €**) ou encore la réalisation d'heures supplémentaires (**77 000 €**).

La résorption de l'emploi précaire

Confirmant sa volonté en matière d'intégration d'agents en situation précaire, la Ville a, en 2010, poursuivi la mise en œuvre du programme de résorption de l'emploi précaire (emplois d'insertion, horaires et vacataires, temporaires).

Ainsi, les opportunités de recrutement sur emplois vacants conjugués à la mise en œuvre de la phase 2.1 du programme de résorption de l'emploi précaire, ont permis d'intégrer 55 agents sur des postes permanents au 1^{er} décembre 2010 :

	Recrutements	Programme
Horaires	4	13
Temporaires	20	1
Apprentis	4	0
CAE	3	8
Agents à temps non complet subi	0	2

Le recours aux dispositifs d'emplois aidés (contrat d'avenir, contrat d'accompagnement dans l'emploi et adultes-relais)

Il a diminué du fait de la mise en œuvre du plan de résorption de l'emploi précaire : la consommation des crédits en 2010 est en baisse et correspond à **621 000 €** soit **96.6%** en dépenses et à **273 000 €** soit **68.39 %** en recettes.

La valeur du point d'indice

Pour l'exercice 2010, une hausse est intervenue le 1^{er} juillet 2010 de **0,5% (260 000 €)** à laquelle s'ajoute l'effet report de 2009 (**0,5%** en juillet et **0,3%** en octobre) représentant **378 000 €** soit une augmentation globale de **0,325%** en année complète. Budgétairement, cette mesure a représenté pour 2010 une dépense de **638 174 €**

Les heures supplémentaires

Contrairement à l'exercice 2009, les heures supplémentaires pour 2010 sont revues à la hausse en parvenant à un total (titulaires et non titulaires) de **1,24M€** au lieu de **970 900€** en 2009, soit une augmentation de **276 700€**. Cette dépense correspond à **1,45%** des dépenses de personnel sur 2010.

Il s'agit pour partie d'heures supplémentaires en lien avec la mise en œuvre de la politique d'animation de la Ville, mais également des heures inhérentes à la réalisation d'activités exceptionnelles par les services municipaux telles que les interventions sur la voirie suite aux intempéries hivernales ou la mise en œuvre des scrutins ayant eu lieu au cours de l'exercice.

Rémunération des personnels titulaires

L'augmentation constatée est supérieure au simple effet de la valeur du point d'indice et au Glissement Vieillesse Technicité (GVT).

Deux actions se combinent pour expliquer l'accroissement mesuré :

- la résorption de l'emploi précaire qui conduit à la mise en stage de personnel précédemment non titulaires et implique ainsi mécaniquement une dépense supplémentaire sur l'enveloppe de rémunération des personnels titulaires
- le comblement de certains postes vacants afin de porter les projets municipaux dans les meilleures conditions possibles pour les agents et les services.

2.2.2 - La subvention au CCAS et la participation au budget annexe Hangar 23 : 5,13 M€

Le centre communal d'action sociale (CCAS) a reçu une subvention de **3,71 M€** pour un budget consolidé de **12,94 M€** correspondant au fonctionnement des six résidences pour personnes âgées, de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) la Pléïade, des services à domicile et de l'ensemble des activités de l'action et de l'insertion sociale, porté par cet établissement public.

La participation versée par le budget principal au profit du budget annexe du Hangar 23 représente **1,52 M€**, soit **0,16 M€** de plus qu'en 2009. Cette participation d'équilibre représente plus de **75 %** des besoins de financement générés par l'activité du Hangar 23.

2.2.3 - Subventions aux associations et participation à l'opéra Rouen-Normandie : 9,33 M€

Les sommes versées à l'opéra et aux associations s'élèvent à **9,33 M€** en 2010 contre **10,77 M€** en 2009. L'opéra a bénéficié d'un versement de la Ville de Rouen de **1,24 M€** en 2010 (**2,59 M€** en 2009) ; la Région s'est particulièrement engagée depuis 2008 en se substituant progressivement au financement de la Ville de Rouen. Cet effort s'est poursuivi en 2010 pour **1 M€** supplémentaire, montant qui s'ajoute aux **2 M€** versés en 2009.

Les subventions aux associations passent de **8,18 M€** à **8,08 M€** entre 2009 et 2010. 358 associations ont bénéficié sur l'année du soutien financier de la ville. Les secteurs sur lesquels la commune intervient de manière importante sont ceux de la culture, en y intégrant les fonds destinés à l'opéra et à d'autres lieux structurants tels le théâtre des deux-rives ou les AGEMUR avec 80 associations aidées pour un montant de **3,33 M€**, du sport avec 63 clubs soutenus pour **2,23 M€**, de la solidarité et de l'insertion avec **1,1 M€** pour 40 associations, de la jeunesse pour un total de **396 043 €** et de la petite enfance pour **431 463 €** répartis entre 10 associations. D'autres domaines d'activités sont accompagnés par la ville, notamment le secteur des animations pour les seniors avec 26 associations financées pour **263 800 €**, ou de la santé avec 24 associations aidées. La seconde édition du forum des associations, A l'Asso de Rouen, a réuni 240 associations.

2.2.4 - Les charges à caractère général : 38,11 M€

Au global, le montant des charges affectées au fonctionnement des services progresse de **4,72 M€** pour s'établir à **38,11 M€**. Cette variation intègre des dépenses à caractère exceptionnel, tels que **2,48 M€** pour la manifestation Normandie Impressionniste et la reprise en régie des parkings pour **1,55 M€**.

A périmètre équivalent, les charges à caractère général restent quasiment stables par rapport à 2009. Il convient de souligner à ce titre l'effort de gestion réalisé pour obtenir ce résultat puisqu'en fait, les hausses de l'énergie, des actualisations de marché et de l'inflation ont été intégralement supportées par les services à périmètre financier constant. Dans le détail, plusieurs points sont à noter.

Des actions concrètes en faveur du développement durable

L'Agenda 21 local de la Ville a été finalisé en 2010 et a été approuvé par le Conseil municipal le 27 mai 2011. L'année 2010 a été consacrée à la définition des enjeux stratégiques déclinés en dix-sept défis, l'élaboration d'un plan d'actions et d'un système d'évaluation en concertation avec les habitants (deux réunions publiques, un appel à idées) et l'accompagnement et l'incitation à de nouvelles pratiques dans tous les secteurs d'interventions de la Ville.

Les premières opérations du plan d'actions du plan de déplacement des employés (PDE), élaboré au printemps, ont été mises en œuvre :

- remboursement partiel des titres de transport en commun et des coûts de location de vélos utilisés par les agents municipaux,
- formation à l'éco-conduite,
- réalisation d'un espace PDE sur le site Internet de la Ville et d'un livret pédagogique.

Un moratoire sur l'installation des antennes relais a permis de lancer l'élaboration d'une charte intégrant le principe de précaution qui devrait être approuvé au premier semestre 2011.

La sensibilisation au développement durable a pris la forme d'actions événementielles (39 500 €) : la semaine du développement durable, la fête du Vélo et de la Biodiversité, la semaine de la Mobilité, l'opération Temps Climat. A ces quatre événements, il faut ajouter la manifestation Graine de Jardin qui devient le rendez-vous annuel incontournable des jardiniers et des amateurs des parcs et jardins et le thème de Rouen Impressionnée axé sur le Land Art.

Les travaux en faveur d'une amélioration de la maîtrise des dépenses d'énergie se sont poursuivis en 2010. Ils ont concerné, à titre principal, deux postes : la réfection de chaufferies pour 215 000 € (écoles Jules Ferry et Jeanne Hachette, stade Lemire) et l'installation de panneaux photovoltaïques à Pélissier (350 000 €).

Une ville toujours plus propre

L'effort pour améliorer la propreté en Ville a été poursuivi en 2010 selon plusieurs axes :

- le renouvellement du parc des véhicules par l'achat de trois balayeuses et de six laveuses (832 995 €),
- la réorganisation des services et des horaires d'interventions afin de fiabiliser nos circuits d'intervention sur tous les secteurs de la Ville,
- la pose de 300 corbeilles supplémentaires sur l'espace public,
- les appels d'offres pour rénover, remplacer ou créer des sanitaires publics (11 au total). Ces nouveaux sanitaires seront mis en service en 2011,
- la surveillance de l'affichage sauvage et des dépôts sauvages.

Ces actions vont permettre de lancer en 2011 une étude qualité et évaluation de la propreté avec la CREA dont le rôle en matière de collecte des déchets impacte la propreté de la Ville.

La vitalité de la démocratie participative et locale

Les 300 conseillers de quartier ont, en 2010, organisé 12 réunions publiques, 116 réunions de conseils de quartier et 103 réunions de commissions thématiques avec en point d'orgue en fin d'année, les assises de la démocratie participative et locale autour du thème du budget participatif.

Le nombre d'ateliers urbains de proximité (AUP) est en forte progression. Après celui des abords de la maison des jeunes et de la culture (MJC) Grieu et celui des Emmurées commencés en 2009 et continués en 2010, six autres AUP ont été engagés ou demandés en 2010.

L'implication des conseils de quartier reste forte sur les opérations du budget participatif (200 000 € de budget réalisé à hauteur de 185 189 €) et s'accompagne d'enquêtes et de rencontres avec les habitants.

Des actions en faveur des jeunes plus étoffées

Outre les interventions classiques dans le cadre des compétences obligatoires des communes en direction des écoles, ce secteur a été marqué par la réorientation de certaines actions d'accompagnement à la scolarité, notamment le plan lecture des écoles élémentaires, afin de tenir compte des souhaits et des remarques des équipes enseignantes. Le pédibus a vu son nombre de lignes s'étoffer avec trois lignes supplémentaires. Un renforcement de l'encadrement des activités périscolaires a été initié à partir de septembre 2010.

Dans le cadre du développement de l'offre de garde, cinq places supplémentaires d'accueil collectif ont été créées à la crèche Terre des Enfants dans le quartier Grammont. Le mode de rémunération des assistants maternels des crèches familiales a été remis à plat pour être en conformité avec la réglementation régissant le statut particulier de ces professionnels et pour tenir compte des attentes salariales des intéressés.

2010 a été marquée par le lancement d'un marché de restauration couvrant l'année scolaire 2010-2011 et constituant une transition avant le passage en régie directe au 1^{er} août 2011.

Le dispositif K'Ados a accentué son intervention par la création de nouveaux points de rassemblement collectif des jeunes dans le quartier ouest à proximité du groupe scolaire Pasteur et dans le quartier des Sapins au sein du centre Jean-TeXier. Des mini-séjours ont été organisés dans ce cadre pour 64 jeunes. A noter, les séjours d'été programmés dans le cadre de Planète Vacances ont atteint 59% de bénéficiaires de « bons CAF ».

Fédérer les énergies autour de l'attractivité de Rouen

La collaboration a été renforcée avec les associations sportives dans le cadre de la politique du sport pour tous, qui a concerné 5 172 enfants pour les dispositifs Tic Athlé, Village des Sports et Fou d'Foot. Par ailleurs, 69 565 personnes ont pu profiter des animations sportives mises en places dans le cadre de Rouen/Mer et Rouen Givree (+72%), dont 685 personnes en situation de handicap. A noter sur ce dernier point, le partenariat exemplaire avec la Fédération Française de sport adapté qui a permis la rencontre en 2010 de 80 athlètes en situation de handicap mental avec 620 écoliers et collégiens dans le cadre du 1^{er} championnat de France de tennis de sport adapté. L'ensemble des animations et événements sportifs a représenté 160 000 € en 2010.

Les actions du contrat local d'éducation artistique et culturelle (CLEAC) en partenariat avec la direction régionale des affaires culturelles (DRAC) et l'inspection académique (12 000 €) ont été développées : 72 classes et 1 636 élèves ont été concernés.

Au titre du développement des projets liés à l'enseignement supérieur artistique, Les villes de Rouen et du Havre ont créé en décembre 2010 l'école supérieur d'art et de design Le Havre/Rouen (ESADHaR).

Enfin, une délégation de Ningbo a été accueillie dans le cadre du 20^{ème} anniversaire de la coopération, et la présentation au hangar 23 de l'opéra « Grand Red Trousseau » par la troupe professionnelle de l'opéra de Ningbo (10 400 €). Cet exemple particulier s'inscrit dans une véritable redynamisation des partenariats internationaux de la Ville, dominés en 2010 par de nombreux échanges économiques et culturels.

Un élargissement des publics qui se confirme

La reconquête des publics passe par une offre diversifiée et ambitieuse. Cette ambition renouvelée de la politique d'animation et de manifestations publiques de la Ville a conduit dès 2008 à restructurer l'offre municipale autour d'une saisonnalité des événements.

2010 a été particulièrement marquée par l'impressionnisme, et un été d'une rare densité dans l'animation culturelle de la cité. Avec **14%** de hausse de sa fréquentation touristique, Rouen se place au premier rang des villes françaises, démontrant toute la validité économique d'un investissement dans l'attractivité culturelle et événementielle. Mais les bons résultats ne s'arrêtent pas à l'impressionnisme, et c'est bien toute la politique de mise en cohérence et de recherche de synergies des événements et établissements de la Ville en faveur des différents publics qui a passé un cap notable en 2010.

L'exposition « Une Ville pour l'impressionnisme » (**3,11 M€**), cœur du programme de l'opération régionale Normandie Impressionnisme, a rassemblé 238 809 visiteurs et a généré des recettes à hauteur de **4,05 M€**. En accord avec l'association Normandie Impressionniste et la CREA, **540 000 €** issus de ces bénéfices ont été réinvestis au profit des collections permanentes du musée des Beaux-Arts, par l'acquisition d'une aquarelle de Pissarro et d'une peinture de Corot visant à renforcer l'attractivité de l'établissement. Dans cette même logique, la Ville a procédé à la rénovation du musée de la Céramique dont la première tranche de **110 340 €** a été engagée pour améliorer l'accueil des publics dans le cadre de l'exposition « Emaux atmosphériques » (17 900 visiteurs). Une deuxième tranche sera engagée en 2011. Enfin, bénéficiant de la même dynamique, les Nuits Impressionnistes, spectacle présenté sur la façade du musée des Beaux-Arts (**113 869 €**), ont rassemblé 80 000 spectateurs en 2010 soit **60%** de plus qu'en 2009.

Les manifestations publiques de la Ville ont elles aussi connu une forte croissance de leurs publics. Le Printemps de Rouen (**199 979 €**) affiche avec 33 000 spectateurs une progression de 14% de sa fréquentation ; les Méridiennes, mises en œuvre par le Conservatoire (**13 464 €**), ont réuni en 2010 1 976 spectateurs à l'Hôtel de Ville, Les Terrasses du Jeudi (**245 992 €**) ont atteint 65 000 spectateurs (**+25%**). Les journées du patrimoine (**42 582 €**) ont rassemblé 49 696 personnes (**+27%**). Avec une durée d'un mois en 2010, l'opération estivale Rouen/Mer (**260 000 €** avec le feu d'artifice) a vu 150 000 personnes profiter de la plage sur les quais bas rive gauche. Enfin, l'opération Zazimuts (**21 000 €**) a touché 2 000 étudiants rouennais en 2010 (**+18%**).

Ces très bons résultats s'expliquent par la montée en puissance des dispositifs qui ont nettement densifié leur offre en mobilisant l'ensemble du tissu associatif et des acteurs professionnels soutenus par la Ville. Comme évoqué plus haut pour les clubs sportifs, le lien étroit entretenu aux travers des politiques structurantes menées avec les acteurs du territoire a conduit à un doublement de la participation des associations soutenues par la Ville sur les manifestations publiques. On notera par exemple que, pour la première fois, le nombre de groupes rouennais participant aux Terrasses du Jeudi a dépassé le nombre de groupe non rouennais. Cet exemple, qui s'est décliné dans tous les dispositifs de la Ville, souligne l'attention particulière à valoriser nos talents et à faire de nos événements la vitrine de l'excellence rouennaise. Enfin, on soulignera l'attention portée aux jeunes publics avec une fréquentation des différents ateliers pédagogiques hors CLEAC en hausse constante avec 2 612 participants en 2010 contre 1 098 en 2008 et un rééquilibrage sensible de la répartition géographique des classes participant à ces animations. Les classes rouennaises atteignent désormais 32% des participants contre 20% en 2008. 60% des classes sont désormais originaires de la CREA contre 37% en 2008. C'est donc à un véritable recentrage sur nos forces vives auquel les événements et animations ont contribué, par une politique dynamique de mise en cohérence des contenus et des publics.

Les établissements culturels de la Ville, dont de nombreuses actions sont venues se conjuguer avec les dispositifs événementiels et de médiation mis en œuvre dans la politique culturelle municipale ont aussi connu un fort développement de leur activité en direction des publics : muséum (41 161 visiteurs, +30%), concerts et spectacles du conservatoire à rayonnement régional (231 représentations, conférences et auditions, +30%), hangar 23 (taux de fréquentation de 66% soit une moyenne de spectateurs de 331 par spectacle, +5%), bibliothèques (14192 inscrits, +12% ; 449 303 prêts, +10% ; 11 947 emprunteurs, +12%).

3 - Evolution détaillée des recettes et des dépenses d'investissement

3.1 – Evolution des recettes

3.1.1 - Le fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée, la taxe locale d'équipement, les amendes de police : 7,49 M€

Ce poste budgétaire passe de à **12,29 M€** à **7,49 M€**, cette baisse est notamment due à la rétrocession d'une partie du FCTVA au département dans le cadre de l'achèvement des travaux pour le pôle culturel Grammont. En 2010, le produit des amendes de police connaît une diminution de **215 000 €** pour s'établir à **2,88 M€** soit quasiment le même niveau qu'en 2008.

Après un effondrement en 2009, la taxe locale d'équipement progresse de nouveau (**+ 142 000 €**) pour s'établir à **638 622 €**.

3.1.2 - Les subventions d'investissement : 10,14 M€

Parmi les principales subventions encaissées en 2010, on peut citer celles reçues par la Région, l'ANRU et la CREA pour l'aménagement des axes structurants TEOR (**1,44 M€** au total), la Région pour le cinéma Omnia (**1,25 M€**), la Région, l'ANRU et la CREA pour la Bibliothèque Simone de Beauvoir (**2,49 M€**).

Un tableau récapitulatif est joint en fin de présentation.

3.1.3 - Les recettes de cessions d'actifs : 12,15 M€

Le poste comprend la cession d'une partie du pôle culturel Grammont au Département de Seine-Maritime pour héberger les archives départementales pour 9 M€ (après **20 M€** en 2009, il reste à percevoir **3,53 M€** en 2011).

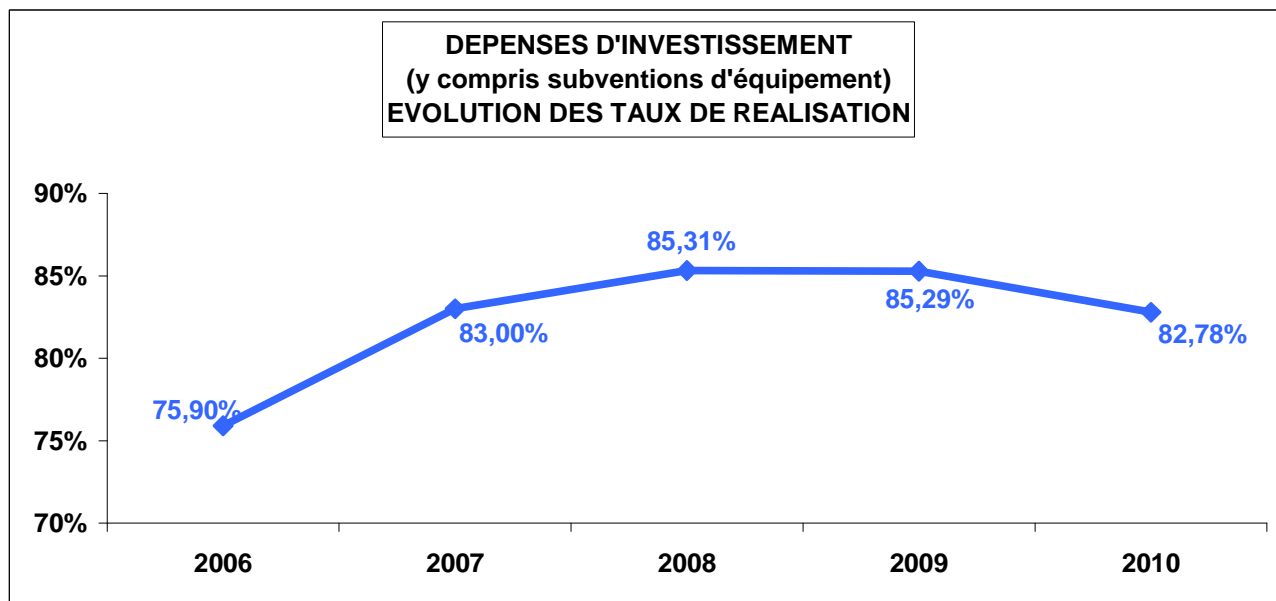
Par ailleurs, dans le cadre de l'aménagement de la ZAC Aubette-Martainville « Rouen Innovation Santé », la ville a transféré à la CREA l'emprise foncière de la ZAC pour un montant de **2,83 M€**

3.2 – Evolution des dépenses

3.2.1 – L'évolution des taux de réalisation des crédits d'investissement

La gestion de l'ensemble de nos investissements sous la forme d'autorisations de programme et de crédits de paiement, formalisée depuis 2010 dans un PPI, vise à rendre plus adéquats la planification technique et opérationnelle des projets et le besoin annuel en crédits de paiement. Du fait d'un travail régulier de suivi avec les services, cette gestion pluriannuelle a permis d'améliorer les taux d'exécution constatés (rapport entre les crédits mandatés et les crédits prévus au budget) chaque année et par conséquent d'assurer une meilleure prévisibilité de l'emprunt annuel.

En effet, le taux de réalisation est passé de **59 %** en 2002 à près de **70,50 %** en 2003, aux environs de **75 %** en 2004, 2005, 2006. En 2010, le taux de réalisation se situe au niveau des années passées (au-delà de 80 %) : il atteint **82,78 %**. Ces taux de réalisation des dépenses d'investissement tiennent compte des subventions d'équipement et des fonds de concours. Ces derniers financent, en effet, des dépenses d'investissement dont la maîtrise d'ouvrage n'est pas assurée par la Ville de Rouen.



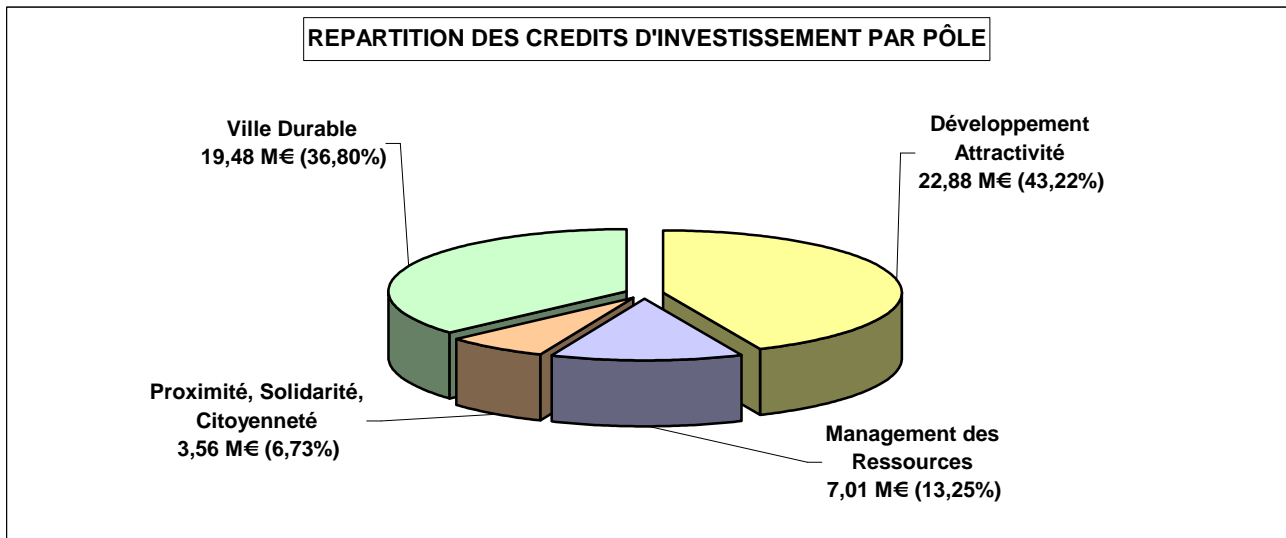
Le montant total mandaté en 2010 concernant les investissements s'élève à **52,92 M€**

Comparaison entre les dépenses d'investissement mandatées (y compris subventions d'équipement et fonds de concours) et la mobilisation de l'emprunt entre 2006 et 2010

	2006	2007	2008	2009	2010
Travaux et acquisitions (20,21,23,26,27)	28 564 434	35 227 807	32 044 543	46 898 023	46 149 090
Subventions d'équipement et Fonds de concours (204)	5 149 595	7 997 178	12 947 295	10 979 929	5 012 300
Autres investissements (13)	7 137 873	6 417 363	262 256	550 501	1 760 710
TOTAL	40 851 902	49 642 348	45 254 094	58 428 453	52 922 100
Emprunts souscrits	16 000 000	25 100 000	22 940 000	25 000 000	17 398 491
Rapport entre dépenses d'investissement et les emprunts souscrits	39,17 %	50,56 %	50,69 %	42,79 %	32,88%

Taux de réalisation du PPI

Le montant du PPI 2010-2014 a été arrêté à **258 365 119 €**. Les crédits de paiement réalisés dans le cadre du PPI se sont élevés à **41 M€** (**52,9 M€** de dépenses d'investissement mandatées dont **11,65 M€** pour le pôle culturel Grammont hors PPI), soit un taux de réalisation de **15,90%** tout à fait satisfaisant compte tenu du démarrage du PPI en 2010.



3.2.2 – La mise en projet et la réalisation d'équipements structurants

Le projet urbain du Grand Projet de Ville en phase opérationnelle

En 2010, la prolongation d'un an de la convention ANRU a été obtenue. Un nouvel avenant recalant les projets et permettant d'intégrer la reconstruction puis la démolition du Jules Adeline dans le quartier Grammont a été élaboré et devrait être signé au premier semestre 2011.

Sur Grammont, (1 792 928 €) la transformation totale du quartier est dans sa phase finale.

Citons la réhabilitation et la résidentialisation de la Poudrière, la Place Notre-Dame du Parc, la démolition de l'immeuble Tripode, la nouvelle résidence Parc Avenue, le lancement des opérations Constructa et Rouen-Habitat près du centre social, la livraison du pôle culturel Grammont et l'ouverture de la bibliothèque Simone de Beauvoir, allée de la Sablière et la rue Sœur Théophane.

Sur Grand'Mare, (900 000 €) le centre commercial a été réaménagé ainsi que la place Sainte-Claire. Les résidentialisations et réhabilitations des immeubles Verdis Opéras nord et sud sont en cours. La rue Giuseppe Verdi est terminée et les espaces verts, les parkings et les cheminements piétons autour des immeubles « verres et aciers » ont été engagés.

L'immeuble Alpha accueille une quinzaine de sociétés dans le cadre de la zone franche urbaine (ZFU). De nouveaux locaux, le plot HR, ont été aménagés pour recevoir des résidences d'artistes qui oeuvrent sur le quartier dans le cadre de l'école régionale des beaux-arts.

Sur Lombardie, la réhabilitation et la résidentialisation des immeubles Capricorne et Cassiopée a été lancée comme l'aménagement des espaces publics entre le cours Galilée et la rue Le Verrier. Un jardin partagé a été créé au cœur du quartier. Le projet d'une nouvelle crèche a fait l'objet d'un concours.

Sur Châtelet, la réhabilitation des immeubles Niepce et Méliès a commencé. La construction de l'immeuble Chêne par Ney Appointer et de l'immeuble Giraudoux est en cours. De nouveaux espaces publics au nord-est du quartier ont été réalisés (entre Esclangon et le village du Bellay).

La participation de la Ville à la convention publique d'aménagement sur Châtelet et Lombardie s'élève à **1 241 759 €**

Sur Sapins, la commercialisation des appartements de la nouvelle résidence Soprano est lancée. Le projet de réaménagement des espaces publics est à l'étude et a fait l'objet d'une enquête publique.

La mise en œuvre de grands projets d'aménagement urbain hors grand projet de Ville

Le programme du projet d'aménagement des quais bas rive gauche a été élaboré en 2010 et un concours international a été lancé en fin d'année dernière.

Les études de l'éco-quartier Luciline ont été finalisées et les premières démolitions préalables à l'aménagement de la première tranche réalisées (terrain Dispano). Quatre premiers projets de constructions d'immeubles de logements et de bureaux ont été présentés. Cet éco-quartier s'inscrit dans un programme européen Interreg IV B « future cities-urbain networks to face climate change » (500 000 €).

L'éco-vallée des Deux-Rivières, après une phase de concertation et de programmation, a fait l'objet de la désignation d'un assistant à maître d'ouvrage et de la préparation d'un concours de maîtrise d'œuvre.

La place des Chartreux a fait l'objet, en concertation avec la Ville de Petit-Quevilly et la CREA, d'un appel à projets de promoteurs.

Le programme du projet de réaménagement de la place des Emmurées et de la rue Saint-Sever a été élaboré en 2010 en étroite collaboration avec le conseil de quartier organisée autour d'un AUP. Le concours de maîtrise d'œuvre a été lancé en fin d'année.

L'amélioration du plateau piétonnier s'est concrétisée par une première tranche de travaux sur les rues Ganterie, de l'Hôpital, Beauvoisine et des Carmes.

Les études de maîtrise d'œuvre des rues aux Juifs, Saint-Lô et de l'allée Eugène Boudin, qui entreront dans l'opération du fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce FISAC, ont été engagées ainsi que la rue Percière. Dans le cadre de ce plan, la nouvelle Association des Commerçants et Artisans de Rouen (ACAR) a bénéficié d'un soutien de la Ville à hauteur de 25 000 €.

De nombreux projets d'aménagements de parcs, de squares et de mail plantés

Rive gauche, citons le nouveau parc en bord de Seine du quartier Flaubert, le mail planté de Grammont, la réhabilitation de l'Orangerie au Jardin des Plantes, le nouveau terrain de football rue Pierre Lefrançois près du stade Diochon.

Rive droite, il s'agit de la cour du jardin d'Albane au pied de la Cathédrale, du square Guillaume Lyon, du réaménagement du jardin du Musée de la Céramique, de nouvelles plantations sur la place de l'Hôtel de Ville, de la consolidation de l'éperon rocheux de la Côte Sainte-Catherine, des études et premières réalisations sur la zone humide de Repainville, des projets de sentiers portés par les conseils de quartiers sur les coteaux des Hauts de Rouen, du concours d'aménagement des quais bas rive gauche.

Enfin, il faut citer les aménagements d'espaces publics du grand projet de Ville qui consacrent une place importante aux mails plantés, aux jardins, aux espaces verts.

Les services ont engagés en 2010 de nouvelles politiques d'entretien plus respectueuses de l'environnement. Il s'agit de la gestion différenciée, du diagnostic des espaces naturels sensibles, de l'adoption des plantations pour diminuer le recours aux produits phytosanitaires, d'actions en faveur de la biodiversité (arbres morts, ...).

Un aménagement du territoire essentiel au développement

Au niveau des équipements sportifs, d'importants travaux ont été réalisés au centre sportif Boissière : changement des fluides de la patinoire (**2,14 M€**), travaux d'amélioration de l'accueil des publics de la piscine (**194 020 €**). Par ailleurs, **1,05 M€** ont été investis dans la remise à niveau et la sécurité des infrastructures sportives. Cette somme importante ne doit toutefois pas masquer le retard pris depuis plusieurs années dans la mise à niveau de nos équipements, dont la majorité sont ouverts 7 jours/7 de 6h30 à 23h30 et pour lesquels on comptabilise 178 015 heures de mise à disposition pour les 84 clubs sportifs rouennais. Enfin, l'année 2010 a permis de finaliser le programme des équipements de la rue des Murs-Saint-Yon (création d'un groupe scolaire, accueil de loisirs et complexe sportif). C'est aussi le cas pour le terrain synthétique situé rue Pierre Lefrançois (**524 047 €** engagés en 2010), qui permettra notamment au Football Club de Rouen d'offrir des meilleures conditions d'entraînement et de jeu à ses différentes sections.

Dans le cadre du plan patrimoine, l'ensemble des interventions 2010 représente un total de **1,8 M€** : **78 424 €** ont été engagés sur le « petit patrimoine » et les objets mobiliers (parmi lesquels la statue de Rollon, la Pierre de Jellinge, le jardin du musée de la Céramique), **37 076 €** en faveur de la rénovation des orgues, **500 000 €** pour les travaux du jardin de la cour d'Albane, **356 000 €** pour la troisième tranche de la tour couronnée de l'abbatiale Saint-Ouen, **371 070 €** pour la restauration de la Fierce Saint-Romain, **74 828 €** pour la rénovation de la toiture de l'Aître Saint-Maclou (qui se poursuit en 2011), **357 232 €** pour la restauration du temple Saint-Eloi et **39 778 €** pour l'église Saint-Maclou dont la rénovation, axe majeur du plan patrimoine, démarrera en 2011 pour une durée de deux ans.

L'ouverture de la bibliothèque Simone de Beauvoir le 6 novembre 2010 a constitué un symbole fort en devenant le premier équipement culturel du quartier Grammont. Avec 885 nouveaux inscrits, dont 435 du quartier, cet équipement a connu un succès immédiat, renforcé par une politique d'action culturelle volontaire (**16 200 €** sur un budget total d'animation culturelle des bibliothèques de **47 000 €**) qui a contribué à l'appropriation du lieu par les habitants (21 expositions, spectacles, projections et ateliers). 20 675 prêts ont été enregistrés en deux mois. Le budget d'acquisition 2010, destiné à compléter le fonds déjà acquis en 2009, a représenté **33 500 €**. En parallèle, le programme du hangar 9 qui accueillera la future bibliothèque des quartiers ouest ainsi que la maison de l'étudiant et la galerie photo du Pôle Image a été finalisé (**36 500 €**). Des salles de danse ont été aménagées au conservatoire à rayonnement régional (**230 000 €**). L'ouverture en septembre de l'Omnia République, cinéma en délégation de service public, est venue conforter de manière durable l'offre de cinéma de qualité en centre ville.

4 – La gestion de la dette

4.1 – La dette propre

4.1.1 - Les nouveaux emprunts 2010

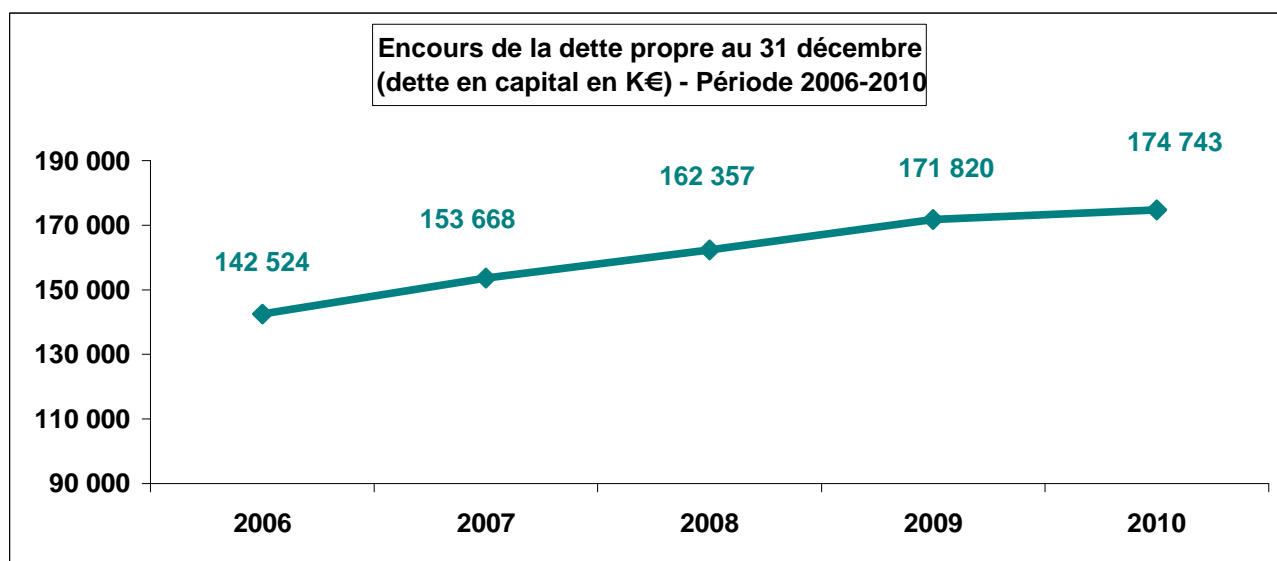
Comme en 2009, la ville de Rouen a souhaité anticiper la souscription des emprunts de fin d'année, dans un contexte de reprise fragile de l'économie. Plusieurs contrats ont ainsi été conclus dès le printemps 2010. Le choix retenu a été de prendre des produits simples et sécurisés, essentiellement à taux fixe, pour contrebalancer le risque déjà présent dans le stock de dette préexistant et profiter d'une période de taux relativement bas.

Dès juin 2010, le solde du contrat BEI-ANRU signé avec Dexia a été mobilisé pour un montant de **6,89 M€** aux mêmes conditions financières qu'en 2009, soit euribor 3 mois + **0,60 %**. Ce contrat est adossé aux projets menés par la collectivité dans le cadre des conventions signées avec l'Agence Nationale pour le Renouvellement Urbain (ANRU). Au total, le montant total des financements éligibles au titre de ce dispositif aura été de **26,8 M€**

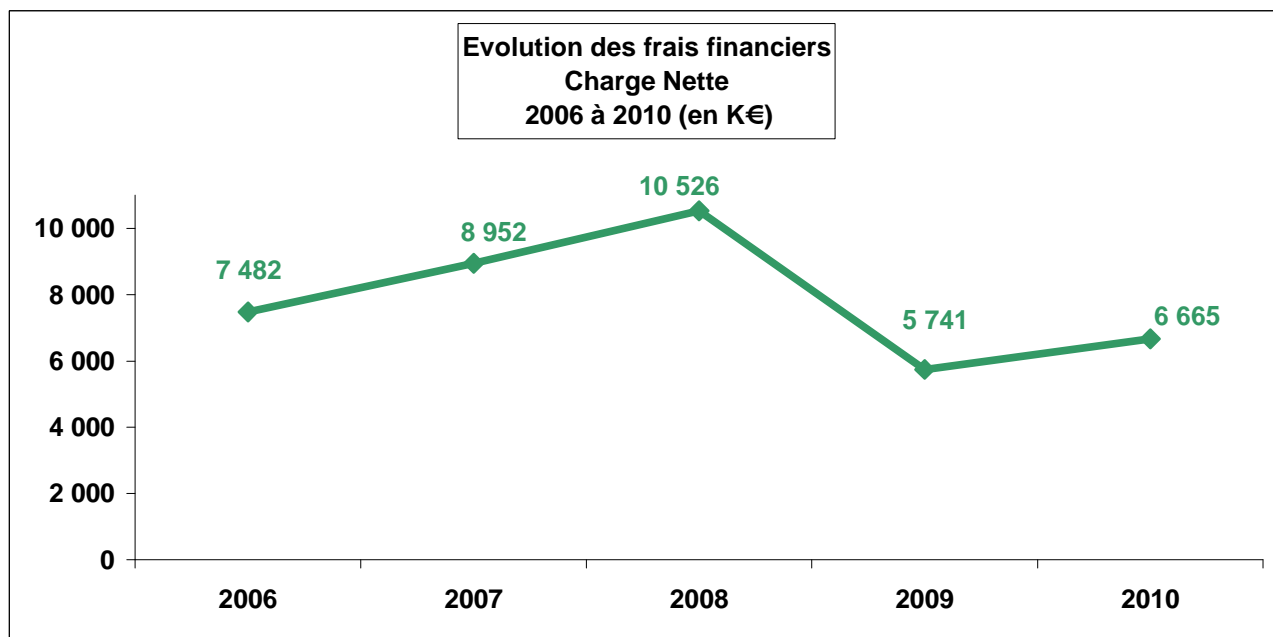
Pour compléter le financement des investissements 2010, la ville de Rouen a souscrit quatre autres emprunts à taux fixe auprès de trois banques : Dexia, Caisse d'Epargne et Crédit agricole. Le tableau ci-dessous reprend les principales caractéristiques des contrats souscrits en 2010.

N° EMPRUNT	MONTANT	DUREE	TAUX	DATE DE SOUSCRIPTION	BANQUE
605 (consolidation)	6 898 491 €	20 ANS	Euribor 3 + 0,6	05/06/2009	DEXIA
606	1 100 000 €	15 ANS	Taux fixe 3,14 %	15/06/2010	DEXIA
607	1 900 000 €	15 ANS	Taux fixe 3,14 %	15/06/2010	DEXIA
609	6 000 000 €	15 ANS	Taux fixe 3,00 %	19/10/2010	CAISSE D'EPARGNE
610	1 500 000 €	20 ANS	Taux fixe 3,58 %	09/12/2010	CALYON
	Total 17 398 491 €				

Ainsi, la Ville a emprunté **17,4 M€** pour financer les investissements de l'exercice 2010. Compte tenu des amortissements en capital réalisés en cours d'année, le stock de dette était au 31 décembre de **174,74 M€** au titre du budget principal soit une augmentation de **1,7 %** au regard des **171,82 M€** constatés le 31 décembre 2009. Il s'agit donc d'une progression limitée de notre stock de dette. La dette par habitant s'accroît ainsi de près de **17 €** pour atteindre **1 575,30 €** fin 2010. A titre de comparaison, la dette moyenne en 2010 par habitant était de **1 177 €** pour les communes de plus de 100.000 habitants hors Paris (source direction générale des collectivités locales).



Les frais financiers (chapitre 66) ont pour leur part augmenté d'environ **16,1 %** entre 2008 et 2009.



*dont SWAP et subventions en annuités

Détail de l'évolution des frais financiers après prise en compte des opérations de swap

	2006	2007	2008	Evolution	2009	Evolution	2010	Evolution
Intérêts de la dette et frais financiers (hors SWAP)	5.349.617	5.419.448	6.921.612	+ 27,72%	5.055.618	- 26,96%	5.849.312	+ 15,70%
Dépenses liés aux SWAPS	2.132.920	3.533.067	3.604.760	+ 2,03%	685.333	- 80,99%	813.993	+ 18,77%
Sous total des frais financiers payés	7.482.537	8.952.515	10.526.372	+ 17,58	5.740.951	- 45,46%	6.663.305	+ 16,07%
Recettes liées aux SWAPS	1.725.466	4.248.217	3.622.819	- 14,72%	1.258.271	- 65,27%	1.337.512	+ 6,30%
TOTAL	5.757.071	4.704.298	6.903.553	+ 46,75%	4.432.859	- 35,79%	5.325.793	+ 20,14%

Cette tendance s'explique partiellement par un effet conjoncturel lié à un contexte économique incertain de sortie progressive de la crise. Les taux d'intérêt sont restés particulièrement bas même s'ils ont progressivement remonté tout au long de l'année. A titre d'exemple l'euribor 3 mois était inférieur à **0,70 %** de janvier à juin 2010 et est progressivement remonté pour franchir la barre de **1 %** en octobre. En conséquence, les intérêts de dette payés sur cet index qui représente une part non négligeable de l'encours, comme sur l'ensemble des autres index monétaires, sont mathématiquement faibles.

4.1.2 – La restructuration de certains emprunts existants

Dans la mesure où nombre d'emprunts structurés de la Ville arrivaient en fin de période garantie à partir de 2010, les périodes de taux fixes très bas, qui avaient été négociées à la souscription des contrats il y a plus de trois ans en contrepartie de l'acceptation de risques financiers importants, arrivaient à leur terme.

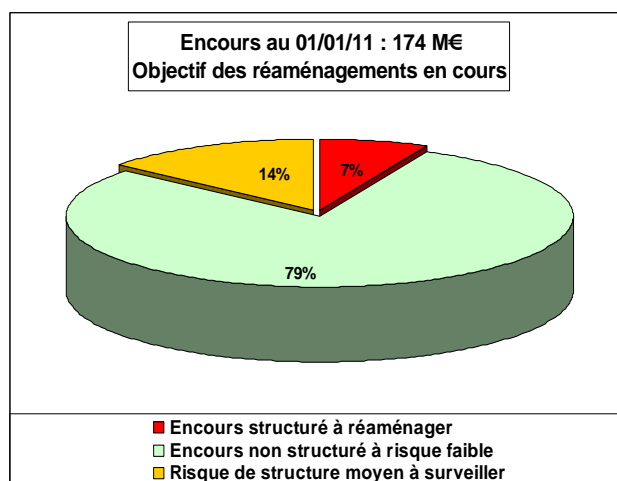
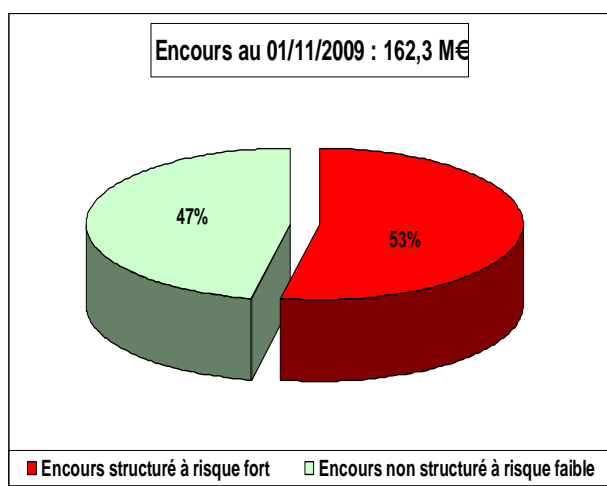
C'est pourquoi des opérations d'aménagement de ces produits potentiellement très coûteux, initiées en 2009, ont été poursuivies au cours de l'exercice 2010. Deux actions ont été menées auprès de Dexia, d'une part puis de la Royal Bank of Scotland (RBS) d'autre part, afin de tenter de diminuer le risque de certains emprunts, sans cependant parvenir à sortir de la structure telle que conçue initialement, tant la résistance des banques reste forte au regard du contexte très défavorable du marché.

Ainsi, au titre du contrat n° 598 souscrit auprès de Dexia, le réaménagement a permis à la Ville de prolonger jusqu'en novembre 2014 la période de taux fixe garanti qui devait s'éteindre en novembre 2010. En outre, le coefficient multiplicateur de la formule structurée autour du Libor Franc Suisse 12 mois a pu passer de 5 à 4. Cette opération a été menée sans surcoût pour la Ville.

Par ailleurs, deux contrats de la RBS ont également été réaménagés au cours du mois d'octobre. Il s'agit du swap 591 et du contrat 592 dont les périodes de taux garanti s'achèveront en décembre 2011. S'il s'est avéré impossible de modifier la structure de ces contrats, compte tenu du prix prohibitif d'une telle opération, il a été néanmoins possible d'en aménager l'option désactivante, le knock-out (KO).

Ces deux contrats sont en effet assortis d'une option qui, lorsque certaines conditions de taux sont remplies sur les marchés financiers, annule la structure du contrat et en fait un taux fixe pur. La stratégie suivie a été de rendre ces conditions désactivantes plus faciles à atteindre.

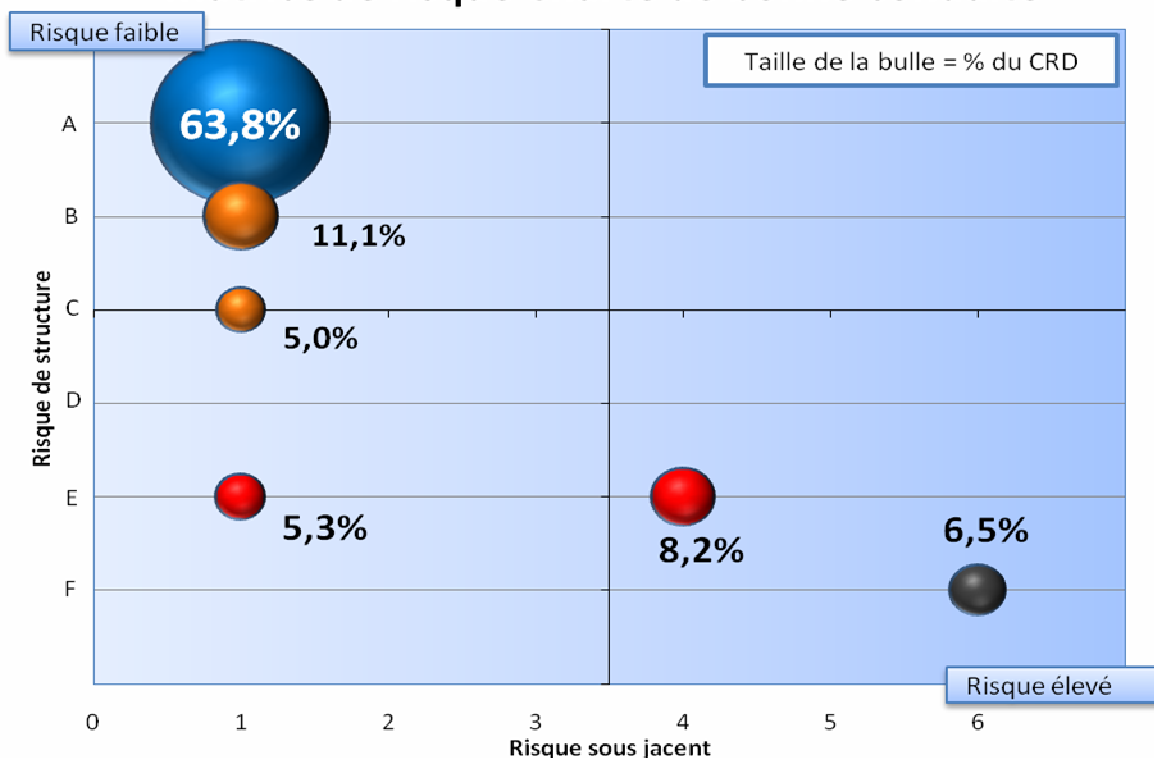
Au total, depuis 2008, l'effort de gestion active de la dette engagé par la municipalité a abouti à purger de l'encours de la dette une part non négligeable des produits nocifs au profit de produits non structurés à risque faible :



Après souscription des nouveaux emprunts 2010 et réaménagement, le stock de dette de la Ville est sensiblement ancré sur des indices de la zone euro (classification 1).

Néanmoins, la Ville compte encore à ce jour dans son encours plusieurs emprunts très risqués, notamment deux produits de la RBS, pour lesquels le travail de restructuration devra se poursuivre au cours de l'année 2011. Ces deux produits ont d'ailleurs fait l'objet d'alertes tant de la part de la Préfecture par lettre en date du 7 mars 2011 que de Finance Active dans son audit de la dette au 31 décembre 2010 et présenté aux élus de la commission Management des Ressources le 24 mai 2011. Classés hors charte Gissler (6F), ils sont ceux présentant les risques les plus forts en raison de l'indexation de leurs taux à l'évolution de cours de devises selon des formules manquant de transparence.

Matrice de risque Charte de bonne conduite

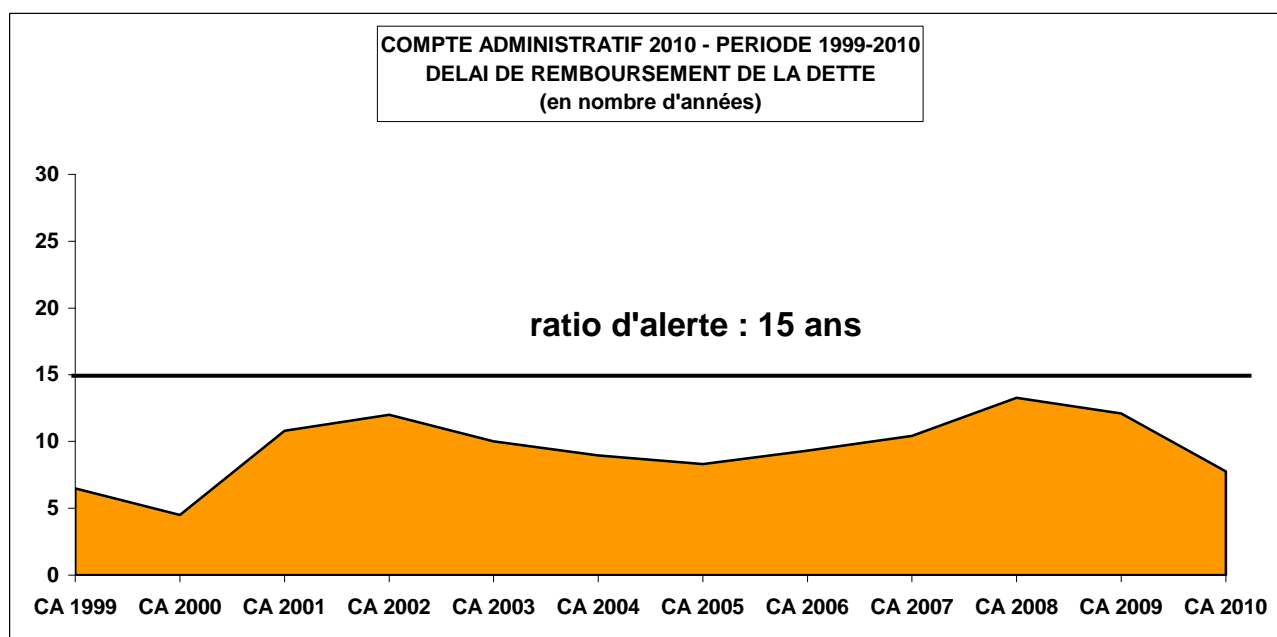


La capacité de désendettement

La capacité de désendettement indique la durée théorique nécessaire au remboursement de la dette lorsque l'intégralité de l'épargne brute y est consacrée.

Ce ratio est de **7,75 ans** fin 2010 contre **12,10** fin 2009. Cette très nette amélioration de la capacité de désendettement de la ville tient essentiellement à deux éléments :

- d'une part, l'augmentation de l'épargne brute due au complément fiscal généré par la hausse des taux
- d'autre part, l'effort de maîtrise de l'évolution du stock de la dette par rapport aux années passées



4.2 – l'endettement à court terme et la dette garantie

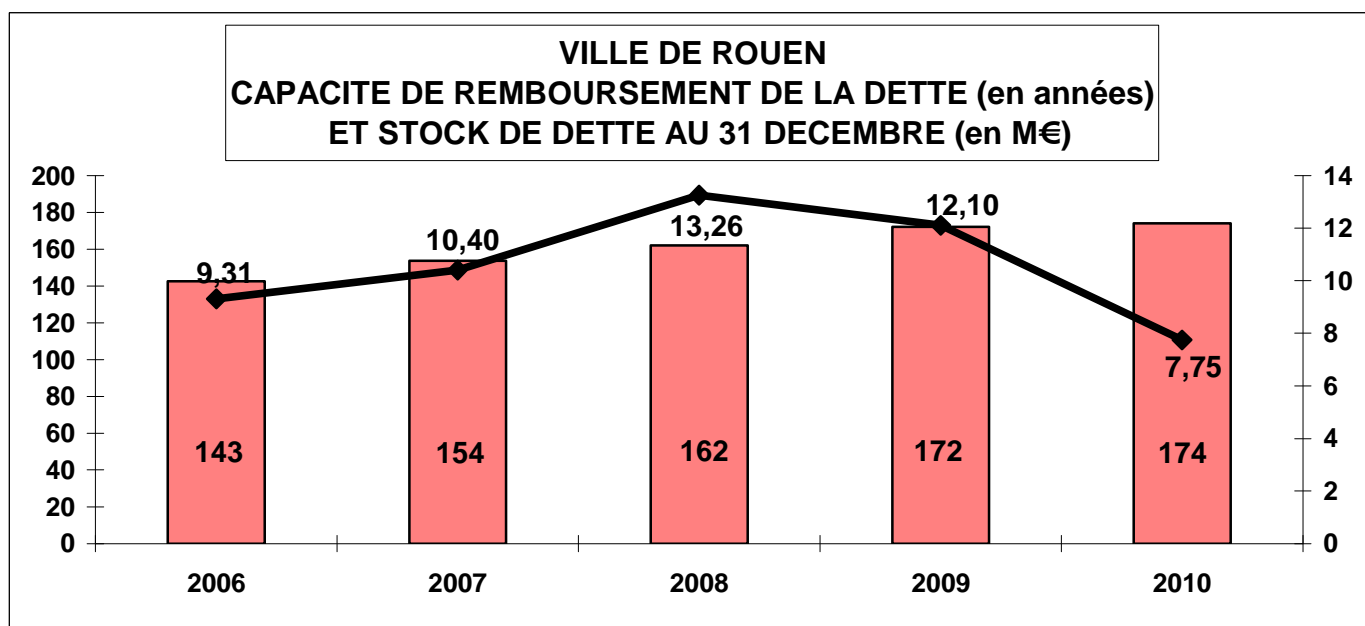
4.2.1 – L'endettement court terme

La ville dispose de lignes de trésorerie d'un montant total de **32 M€**

Ces emprunts à court terme, dont la durée est d'un an, servent à faire face aux dépenses de la collectivité sans avoir à mobiliser d'emprunt long terme avant le dernier trimestre de l'exercice.

La consultation menée pour leur renouvellement en septembre 2010 a conduit à la souscription d'un contrat de **16 M€** auprès de la Caisse d'Épargne et **16 M€** auprès de DEXIA.

La charge financière de ces produits sur 2009 est de **157.223 €** en 2010 contre **143.427 €** en 2009.



4.2.2 - La dette garantie

L'encours de la dette effectivement garanti par la ville est de **164,3 M€** au 31 décembre 2010.

L'essentiel de ces garanties est destiné au logement social. Les principaux bénéficiaires sont Rouen-Habitat (**25 %**), Immobilière Basse Seine (**27 %**) et l'Office Public d'Aménagement et de Construction (OPAC) 76 (**25 %**).

Au cours de l'exercice 2009, le Conseil Municipal a accordé la garantie de la ville à des emprunts d'un montant total de près de **34 M€**, essentiellement destinés au financement du logement social et étudiant.

L'amortissement de l'exercice écoulé s'élève à **10 M€**, les intérêts à **4,3 M€**

CONCLUSION

Avec un résultat positif en nette progression et une amélioration substantielle des ratios d'épargne, la Ville a redressé en 2010 une situation financière très dégradée. Les dépenses de fonctionnement ont continué d'être contenues et la courbe de l'endettement a été cassée.

Cependant, cette évolution favorable demeure fragile : les dotations de l'Etat amorcent une baisse tendancielle, et, quels que soient les efforts importants de tous les services de la Ville pour mettre en œuvre de multiples projets tout en maîtrisant les dépenses, la masse salariale et le coût des fluides sont des points qui doivent appeler une extrême vigilance.

Emmanuèle JEANDET-MENGUAL
Adjointe au Maire

ANNEXE

1 - Budget annexe du Hangar 23

Le budget annexe du Hangar 23 fait apparaître la situation financière de clôture suivante pour 2010 :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
MOUVEMENTS REELS	
Dépenses réelles de fonctionnement	1 643 590,83€
Recettes réelles de fonctionnement	1 831 518,86€
TOTAL	+ 187 928,03€
MOUVEMENTS D'ORDRE	
Dépenses d'ordre de fonctionnement	39 554,36 €
Recettes d'ordre de fonctionnement	0,00 €
TOTAL	- 39 554,36 €
Déficit sur l'exercice 2010	+ 148 373,67 €
Excédent antérieur reporté	0,00 €
Résultat global de la section de fonctionnement 2010	+ 148 373,67 €
SECTION D'INVESTISSEMENT	
MOUVEMENTS REELS	
Dépenses réelles d'investissement	163 654,60 €
Recettes réelles d'investissement	129 407,91 €
TOTAL	- 34 246,69€
MOUVEMENTS D'ORDRE	
Dépenses d'ordre d'investissement	0,00 €
Recettes d'ordre d'investissement	39 554,36 €
TOTAL	+ 39 554,36 €
Excédent sur l'exercice 2010	+ 5 307,67 €
RESULTATS ANTERIEURS REPORTEES	
Résultat d'investissement reporté 2009	- 93 444,19 €
Affectation en investissement d'une partie De l'excédent de fonctionnement 2009	0,00 €
TOTAL	- 93 444,19 €
Résultat global de la section d'investissement 2010	- 88 136,52€
Résultat de clôture de l'exercice 2010 (hors restes à réaliser)	+ 60 237,15 €

Le budget du Hangar 23 fait apparaître un résultat global positif de **60 237,15€**

2 - Budget annexe des locations immobilières aménagées assujetties à la TVA

Ce budget instauré en 2001 permet de répondre aux exigences fiscales et administratives de certains types de locations soumises à la T.V.A.

L'exécution du budget 2010 fait apparaître les résultats suivants.

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
MOUVEMENTS REELS	
Dépenses réelles de fonctionnement	510,12 €
Recettes réelles de fonctionnement	336 841,71 €
TOTAL	+ 336 331,59 €
Excédent de l'exercice 2010	+ 336 331,59 €
Excédent antérieur reporté	+ 66 136,16 €
Résultat global de la section de fonctionnement 2010	+ 402 467,75 €
SECTION D'INVESTISSEMENT	
MOUVEMENTS REELS	
Dépenses réelles d'investissement	386 304,42 €
Recettes réelles d'investissement	370 614,62 €
TOTAL	- 15 689,80 €
MOUVEMENTS NEUTRES (OCLT, refinancement de la dette)	
Dépenses	183 333,28 €
Recettes	183 333,28 €
Déficit sur l'exercice 2010	- 15 689,80 €
RESULTATS ANTERIEURS REPORTEES	
Résultat d'investissement reporté 2009	- 187 281,34 €
Affectation en investissement d'une partie de l'excédent de fonctionnement 2009	0,00 €
TOTAL	- 187 281,34 €
Résultat global de la section d'investissement 2010	- 202 971,14 €
Résultat de clôture de l'exercice 2010 (hors restes à réaliser)	+ 199 496,61 €

Le résultat global cumulé s'élève à **+ 199 496,61 €**

Ce budget avait pour objet de retracer les travaux réalisés au sein du Théâtre des Arts ainsi que les dépenses et les recettes du parking situé à la Grand'Mare. Pour 2010, la gestion des parkings est regroupée sur le budget principal par souci de cohérence.